

## Conseil Municipal

---

Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, le :

**MERCREDI 8 JUILLET 2020 à 19H30**

**Salle Polyvalente  
(ordre du jour ci-joint)**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Antoine GRAU



# **ORDRE DU JOUR**

## **(Conseil Municipal du Mercredi 8 juillet 2020)**

---

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 1) Formation des élus locaux
- 2) Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

### **FINANCES**

- 3) Approbation du Compte de Gestion – Exercice 2019
- 4) Présentation du Compte Administratif 2019
- 5) Affectation du résultat 2019

### **PETITE ENFANCE**

- 6) Renouvellement de la convention avec Madame Aude GUERIT-BOMBAY (psychanalyste) pour les supervisions du LAEP
- 7) Renouvellement de la convention pour le médecin de la crèche

### **RESSOURCES HUMAINES**

- 8) Versement d'une prime exceptionnelle COVID-19
- 9) Information de mise à disposition de personnel de la ville de Lagord vers le C.C.A.S et autorisation à Monsieur le Maire à signer la convention
- 10) Création de postes d'« Agent territorial spécialisé des écoles maternelles » à temps complet (35/35ème) – Grades : ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe – ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 11) Création de postes de « Chargé(e) de propreté des locaux et du service des repas » à temps non complet (22,5/35ème) – Grades : Adjoint technique territorial – Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe – Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 12) Création d'un poste de « Chargé(e) de propreté des locaux et du service des repas » à temps complet (35/35ème) – Grade : Adjoint technique territorial

### **COMMANDE PUBLIQUE**

- 13) Marché « Fourniture d'énergie, de conduite, de maintenance, de gros entretien des installations techniques pour la commune de Lagord »

### **VOIRIE-URBANISME**

- 14) Convention préalable pour l'incorporation dans le domaine public de la commune des terrains et équipements communs, hormis le réseau d'eaux usées, du projet Puy Mou de la Coopérative Vendéenne du Logement
- 15) Convention d'entretien du réseau d'eaux usées du programme Coopérative Vendéenne du Logement situé sur le domaine communal
- 16) Désaffectation et déclassement dans le domaine privé communal d'une partie des parcelles AH 669, 196 et 672 dans le but de leur échange à la SARL FIRST contre 332m<sup>2</sup> pris sur les parcelles AH 692, 693 et 694
- 17) Dénomination d'une voie : « Rue du Regain » (prolongation)